du sud, qui était presque à pic, se rassemblèrent près du sommet, et attaquèrent à l'improviste, à deux heures du matin, le piquet qui gardait les sommets.

Les Boers étaient en nombre supérieur et avant que les Anglais du camp aient eu le temps de sortir de leurs tentes, les Boers se précipitèrent dans le camp, tuant sur leur passage tous ceux qui sortaient des tentes. Les officiers qui essayaient d'arrêter le flot reçoivent des coups de fusil.

Un lieutenant qui avait lui-même ouvert le feu avec le canon automatique tomba, frappé au cœur, pendant qu'il tirait. Un lieutenant de yeomanry qui conduisait une charge fut tué.

Il y eut panique chez les Anglais, qui tous se conduisirent néanmoins de leur mieux, mais les Boers étaient trop forts, et une fois l'avant-poste anglais culbuté sur ce point, il y eut encore lutte quelque temps.

La moitié environ de la colonne, y compris les morts et les blessés, se trouve maintenant au pont de la rivière Eland. L'autre moitié est prisonnière.

Le canon de quinze livres, après avoir brûlé deux gargousses, se fausa, les servants de la pièce tombèrent autour d'elle sous les coups de fusil.

Un lieutenant anglais qui était tombé sans être blessé, fut pris pour mort et échappa aux Boers. Ce lieutenant a vu partir deux chariots chargés de Boers morts ou blessés, et dont la plupart avaient été atteints dans la première attaque contre l'avant-poste.

Un commandant anglais, qui avait été abandonné comme blessé, confirme le rapport du lieutenant et ajoute qu'au lever du jour, la scène de la surprise était couverte de cadavres boers.

Les Boers, qui étaient apparemment au nombre d'environ 1200, sous les ordres de Dewet se sont bien conduits et ont laissé des hommes sur le champ de bataille pour soigner les blessés.

La cavalerie légère anglaise qui se trouvait au pont de la rivière Eland, à une distance de quatorze milles, entendit ce qui se passait à quatre heures et demie du matin et arriva sur le lieux à sept heures moins dix.

Après avoir laissé aux chevaux le temps de respirer, elle s'élança au galop à la poursuite des Boers, qui, à ce moment, se repliaient vers l'extrémité sud de Langberg. La cavalerie légère réussit à leur faire perdre deux ou trois hommes.

Les Boers avaient réussi à s'échapper grâce aux accidents de terrain, et une fois dans le Landberg, la cavalerie anglaise s'est trouvée impuissante contre eux, étant donné leur supériorité au point de vue du nombre et de la nature du terrain.

On peut juger de l'importance de l'engagement par ce seul fait que les Anglais qui ont eu six officiers tués, neuf blessés, et quatre officiers manquant qui sont probablement prisonniers.

Il y a eu 52 soldats tués. On ne connaît pas encore exactement le nombre des blessés, mais il sera probablement en proportion. »

### HUMANITE DES BOERS

Ainsi que nous l'avons dit dès le premier jour, nous basant sur les réticences de la dépêche de lord Kitchener, c'est plus qu'un échec que le général Dewet a infligé aux Anglais, la « surprise de Tweefontein » a bien pris toutes les proportions d'un véritable désastre.

On ne connaît pas encore toute la portée du désastre ; le chiffre des soldats tués, blessés ou faits prisonniers par les Boers n'est encore qu'imparfaitement connu ; mais à en juger par le nombre des officiers mis hors de combat, il est évident que les quatre compagnies de yeomanry qui occupaient le camp commandé par le colonel Firman ont été anéanties.

Un détail contenu dans la dépêche de lord Kitchener donne du reste toute son importance à la victoire que vient de remporter le vaillant chef boer : « La position, dit lord Kitchener, était naturellement forte et elle était protégée par des retranchements ».

Le côté sud du kopje occupé par les Anglais était presque à pic et c'est de ce côté que les Boers ont donné l'assaut, c'est cette pente, presque à pic, qu'ils ont escaladée, c'est par ce côté presque inaccessible qu'ils se sont emparés du kopje. On juge par ce détail du courage que les troupes de Dewet ont dû déployer dans ce combat.

Mais les Boers n'ont pas seulement fait preuve de courage, ils ont encore fait preuve d'humanité. Alors que la conduite des Anglais dans cette guerre soulève l'indignation du monde civilisé ; que les femmes et les enfants boers succombent par milliers dans les camps de concentration, les Boers, après leur victoire, « se sont bien conduits, et ont laissé des hommes sur le champ de bataille pour soigner les blessés ». Et c'est lord Kitchener lui-même qui rend compte à son gouvernement de cette attitude généreuse et humanitaire des Boers.

### PRISONNIERS MIS EN LIBERTE

Londres, 29 décembre. — Le War office publie la dépêche suivante de lord Kitchener, datée d'aujourd'hui :

« Les officiers et soldats de la colonne Firman, faits prisonniers dans le combat de Tweefontein ont été remis en liberté et sont arrivés à Bethléem. »

# Le général André à Dijon

*Dijon, 29 décembre.* — Aujourd'hui a lieu l'installation officielle du premier groupe d'artillerie de la 15e division envoyée de Bourges à Dijon. Le ministre de la guerre, arrivé dans la nuit à Dijon et descendu à la préfecture, a visité ce matin, avec le maire de Dijon et le général Godart, commandant le 8e corps, les casernements préparés pour le deuxième groupe qui arrivera prochainement.

Bien qu'il fût arrivé de la veille, le général André a voulu faire une entrée officielle en ville. Il s'est donc rendu à la gare et, à dix heures précises, comme s'il débarquait d'un train, il quittait un salon installé luxueusement dans une des salles d'attente et apparaissait dans la grande cour de la gare, la musique du 27e de ligne jouant la *Marseillaise*, les tambours et les clairons battant et sonnant.

Là, le ministre de la guerre remet la cravate de commandeur de la Légion d'honneur au général de division Hamel de Canchy, inspecteur permanent de la cavalerie à Dijon, et au général de Pépape, gouverneur de Dijon, la croix de chevalier au capitaine Guillaumet, celle d'officier au chef d'escadron de gendarmerie Vendeuvre (de la territoriale) et au médecin-major de 2e classe Gebault (territoriale).

Puis le cortège se forme et les landaus où ont pris place le ministre et sa suite font leur entrée en ville. Toutes les troupes de la garnison sont massées le long des trottoirs et rendent les honneurs.

Le ministre se rend à la préfecture, où ont lieu les réceptions officielles.

LES RECEPTIONS

Le ministre reçoit les autorités, puis les corps constitués.

Le général Godart présente les officiers en assurant le ministre de la guerre de leur dévouement à la République.

Le général André félicite les officiers d'être dévoués à la France et à la République. Il dit que sa présence aujourd'hui à cette fête militaire a pour but de resserrer les liens qui doivent exister entre toutes les armes.

Parlant de l'expédition de Chine, le ministre déclare que l'armée française est revenue, suivant le mot de Napoléon, la première du monde.

Le maire de Dijon dit que le Conseil, bien que composé d'opinions diverses, possède assez l'amour de la France pour respecter les institutions républicaines.

Le général André répond qu'il connaît suffisamment les assemblées bourguignonnes pour savoir qu'elles sont composées d'hommes francs. C'est grâce à cette franchise que la Bourgogne a évité le boulangisme et le nationalisme dont le drapeau habite toutes les casernes.

Au recteur, M. Adam, qui salue dans le général André, un ancien élève du lycée de Dijon devenu ministre de la République et chef de l'armée, le général André dit qu'il s'intéresse à tout ce qui concerne la science et le développement de l'esprit humain.

Parlant du programme des écoles spéciales, de celui de l'Ecole polytechnique entre autres, le ministre reconnaît qu'au sujet de ce programme l'Université devrait être consultée par le ministère de la guerre. Aussi a-t-il parlé de cette question à son collègue de l'instruction publique, lui demandant que la question soit étudiée et qu'une commission soit nommée à cet effet.

Répondant à l'allocution de M. le Nordez, évêque de Dijon, le général prend acte de son dévouement aux institutions républicaines et le félicite d'avoir su allier les prescriptions de sa conscience à celles du citoyen français.

Les instituteurs sont ensuite présentés par le préfet. Le ministre les félicite des services qu'ils rendent à la nation. Au nom du gouvernement, il leur demande de continuer ainsi et de ne pas abandonner les enfants lorsqu'ils quittent l'école. Grâce aux associations d'anciens élèves, l'instituteur peut parvenir à développer leur moral, pour le plus grand bien de l'armée et de la nation.

Le général André reçoit alors le directeur du Mont-de-Piété. Il s'enquiert des malheureux et remet au directeur une somme de 100 francs pour dégager les matelas, couvertures et objets de première nécessité appartenant à des misérables.

Les réceptions se terminent à midi.

Le cortège se forme pour se rendre à l'Hôtel-de-Ville et assister à la réception des artilleurs.

RECEPTION DES ARTILLEURS

Les trois batteries du 1er régiment d'artillerie, venant de Bourges et appartenant à la 15e division d'infanterie, sont arrivées sous le commandement du lieutenant-colonel Abinal. Elles avaient cantonné hier à Gevrey-Chambertin.

Les Sociétés d'anciens militaires les attendaient à l'octroi de la route de Beaune. Des fleurs ont été offertes aux officiers après les compliments de bienvenue qui leur ont été adressés.

Précédées des sociétés, les artilleurs sont entrés dans la ville, acclamés par la population. Sur le parcours, les maisons étaient pavoisées.

Les troupes se sont massées sur la place d'Armes avec les canons et les fourgons.

A son arrivée, le général André a procédé à la remise des décorations.

Le général André qui se trouvait sur une tribune dressée au fond de la cour de l'Hôtel-de-Ville, descend ensuite avec le maire, le général Godart et les autres généraux, et se rend sur la place, acclamé par des milliers de spectateurs. Le colonel Abinal vient le saluer et les troupes défilent pour se rendre à leurs casernements. Le spectacle est imposant.

Les officiers sont invités au banquet.

Chacune des compagnies recevra un quartaut de vin (57 litres).

LE BANQUET

A midi un quart, un banquet de 200 couverts a été offert au ministre par la ville dans la salle des Etats de Bourgogne, magnifiquement décorée.

Le général André préside, ayant à sa droite le maire, à sa gauche le général Godart.

A la table d'honneur on remarque MM. Cunisset-Carnot, premier président, Piot, sénateur, les généraux de Ferron, du Hamel, de Cauchy, de Pépape, de Chabot, Michel, préfet, Muteau, Rocard, Guéneau, Debussy, députés, Gubian, procureur général, Adam, recteur, Stéhelin, trésorier-payeur général, Paris, président du tribunal civil, les adjoints au maire, les sous-préfets Boussenot, de Beaune, Le Filze, de Semur, Fléchet, de Châtillon-sur-Seine, etc.

Aux autres tables ont pris place des fonctionnaires, les maires de Nuits, d'Auxonne, de Châtillon, de Saint-Jean-de-Losne et de beaucoup de communes des environs, et les officiers du 1er d'artillerie.

Au champagne, plusieurs discours sont prononcés. Le préfet parle le premier.

M. Michel salue avec respect le ministre de la guerre, représentant l'armée « que nous aimons tant, dit-il, et avec laquelle nous entretenons les relations les plus cordiales ».

Le préfet parle du voyage de M. Loubet à Dijon en 1899 et lève son verre au premier magistrat de la République qui, par sa droiture et par sa fermeté, a conquis le respect de tous les honnêtes gens.

M. Muteau, député de la Côte-d'Or, boit aux artilleurs qui viennent tenir garnison à Dijon.

Le maire souhaite la bienvenue au ministre qui a donné à la ville de Dijon une si belle preuve de son attachement pour elle.

Après avoir rappelé que le général André fut élevé au lycée de Dijon, M. Fournier-Faucher ajoute :

« Nous n'oublions pas, à Dijon, les services que vous avez rendus à la France et à la République. Aussi nous sommes-nous toujours associés aux efforts que vous avez faits pour rendre plus intimes les liens qui unissent le peuple à l'armée, et avons-nous applaudi sans réserve aux résultats que vous avez obtenus. »

En terminant, M. Fournier lève son verre, au nom de la ville de Dijon, en l'honneur de l'armée et du ministre de défense républicaine qui la personnifie si dignement.

Ce toast est très applaudi.

Un toast a été porté par le général André à la population patriote de Dijon. Il dit que l'armée est l'espérance de la France, que tous les Français doivent être dévoués à l'armée. Il faut que tous marchent la main dans la main.

Le ministre a bu à la France, à l'armée, à la République, à M. Loubet, qui est, dit-il, un républicain convaincu.

DEPART DU MINISTRE

Le banquet s'est terminé à deux heures et demie.

Après le banquet, le ministre s'est rendu au théâtre où son entrée a été saluée par de vifs applaudissements, pendant que la musique jouait la *Marseillaise*. Le spectacle a été très réussi.

A son départ, le ministre a été très applaudi. Il s'est rendu à un dîner de famille et à onze heures il rentrait à Paris.


Mercredi 1er Janvier

LIRE

Les Trois Mousquetaires

par

Alexandre DUMAS


# Faits Divers

## HORS RÉGION

### *Suicide dans un hôtel*

Douvres, 29 décembre. — Un dramatique autant que mystérieux suicide a jeté l'émotion dans l'un des principaux établissements de Douvres, le Royal Hôtel.

Un jeune étranger, paraissant être de nationalité française et appartenant, suivant toutes apparences, à la riche bourgeoisie, correctement vêtu et de tournure élégante, s'était présenté vendredi dans la matinée au bureau de l'hôtel.

Le jeune étranger demanda qu'un lunch lui fût servi dans sa chambre.

On obtempéra à son désir. Dès qu'il eut terminé son repas, le voyageur sortit sur le palier.

Quelques instants plus tard, une détonation retentissait, jetant l'émoi parmi le personnel de l'hôtel.

Des domestiques accoururent et trouvèrent le voyageur étendu inanimé sur le parquet. Il portait, au milieu du front, une petite blessure circulaire produite par une balle de revolver.

A côté du corps était une photographie d'une jeune femme élégante que le jeune homme avait tirée de sa poche avant de se tuer.

Dans les vêtements du suicidé on ne trouva aucune pièce permettant d'établir l'identité du cadavre.

Seul un mouchoir de poche portait les initiales E. S, et un coupon de chemin de fer délivré à la gare de Paris Nord, indiquant que le jeune voyageur effectuait un voyage d'excursion Paris-Calais-Londres et retour.

Ce ticket avait été délivré le 26 décembre.

## UN ENFANT DANS UNE BOURRICHE

Paris, 29 décembre. — Une jeune femme mise avec élégance s'était présentée avant-hier soir au concierge du numéro 1 de la rue Pierre-Nys et lui avait remis une bourriche semblable à celles qui contiennent des huîtres.

— Veuillez remettre cela à M. P..., avait-elle dit. Surtout ne remuez pas trop ce panier, son contenu est fragile.

M. P... ne rentrant pas, le concierge plaça la bourriche dans un placard situé dans le vestibule et se coucha à l'heure habituelle.

Or, hier matin, vers cinq heures, en descendant pour se rendre à son travail, un garçon boulanger habitant dans la maison entendit des cris provenant du placard. Il réveilla le concierge. On ouvrit la bourriche, et l'on en sortit un gros bébé de neuf mois ; sur sa bavette était épinglé, à l'adresse de M. P..., un billet ainsi conçu :

« On vient de me renvoyer, l'enfant de nourrice. Je n'ai pas assez d'argent pour l'élever. J'espère que tu auras assez de cœur pour le faire soigner. »

En attendant le retour de M. P..., le concierge est allé porter l'enfant au commissariat de police. Le magistrat l'a provisoirement confié à une charitable voisine.

## Le Concierge Amoureux

Paris, 29 décembre. — Dans un magnifique immeuble de l'avenue de Gravelle, à Charenton, habitent les époux de R... Le mari occupe à Paris une situation brillante. Il part le matin et ne rentre que le soir. La femme est une belle et élégante personne.

Dernièrement, le propriétaire de la maison remercia son concierge et confia la garde de la loge à un sous-officier retraité de la cavalerie de la garde républicaine.

Sans s'en douter le moins du monde, Mme de R... inspira bientôt une ardente passion à l'ancien soldat, dont l'âge n'a point éteint les ardeurs amoureuses.

Avant-hier, au moment où elle passait devant la loge, il se jeta à ses pieds et lui déclara sa flamme dans les termes les plus ardents. Au lieu de se fâcher, Mme de R... se mit à rire. Elle invita le sénile galant à se relever bien vite, et surtout, à ne pas recommencer. Pensant qu'il avait compris la folie de sa conduite, elle crut pouvoir se dispenser d'aviser son mari quand il revint au logis.

Mais la résistance de la jeune femme n'avait fait qu'exaspérer les sentiments dont son concierge était animé à son égard, et hier matin il renouvela son manège, puis, comme Mme de R... le repoussait, il la saisit par la taille, l'embrassa et voulut l'entraîner chez lui.

Cette fois, la locataire se fâcha et répliqua par une gifle sonore. Une lutte s'engagea au cours de laquelle la jeune femme fut profondément griffée au visage.

Etant parvenue à se dégager, elle joignit hâtivement sa voiture qui l'attendait au dehors et se fit conduire au commissariat de Charenton, où elle fit à M. Cuvelier le récit de son aventure.

Conclusion : L'ancien sous-officier a perdu sa place et il va être poursuivi.

# L'homme à la gorge coupée

## CRIME OU SUICIDE

Paris, 29 décembre. — Au numéro 115 de la rue Thiers, à Boulogne-sur-Seine, au rez-de-chaussée d'un immeuble haut de quatre étages, est installée une boutique de quincaillerie exploitée par M. Gaston Lemoult, âgé de cinquante-neuf ans.

Veuf depuis trois ans, M. Lemoult, qui ne pouvait se résoudre à vivre seul, avait admis sous son toit une dame Marie Dompmartin, âgée de trente-six ans, native de Genève, épouse divorcée Blaise.

Des querelles éclatant assez souvent au sein du ménage : M. Lemoult se consolait aisément en s'attardant à la manille au café, avec quelques amis ; quand à la femme Dompmartin, elle avait su capter la confiance du quincaillier, qui, au dire de certaines personnes, aurait fait, ces temps derniers, un testament en sa faveur.

Hier, à midi, M. Gouttenoire, épicier, dont la boutique est contiguë à celle du quincaillier, au numéro 117 de la rue Thiers, voyant que M. Lemoult ne venait pas, comme d'habitude lui serrer la main et que, de plus, les volets n'avaient pas été levés, fut pris de sombres pressentiments. Il courut en hâte au commissariat de police de Boulogne où le reçut M. Longpré, commissaire.

M. Longpré, accompagné de son secrétaire, M. Bros, se rendit en hâte au domicile de M. Lemoult. Dans la boutique, rien d'anormal n'attira son attention ; cependant, sur un petit bureau de l'arrière-boutique, se trouvaient des serviettes tachées de sang. Le sol était rouge par places. Enfin, ouvrant la porte de la chambre à coucher, il trouva l'infortuné quincaillier gisant sur le dos au milieu de la pièce et dans une grande mare de sang. Le malheureux avait la gorge entièrement tranchée, le bras droit était replié sur la poitrine, celui de gauche étendu en avant, le poing fermé dans un geste de menace.

Dans la plaie faite à la gorge à l'aide d'un instrument fort tranchant, un rasoir, on aurait pu facilement fourrer les deux poings ; les carotides étaient tranchées à hauteur des oreilles.

Autour du cadavre, on relevait d'énormes taches de sang coagulé, en arrière de la tête plus particulièrement.

L'instrument de mort

C'est en vain que le commissaire de police chercha tout d'abord dans la chambre à coucher l'instrument dont se serait servi M. Lemoult pour se suicider : il fouilla successivement le lit, dessus, dessous ; ces investigations furent assez longues. Dans l'arrière-boutique, les serviettes tachées de sang semblaient indiquer que l'on s'était hâtivement essuyé les mains. Bref, le magistrat était là depuis près d'une heure, lorsqu'il s'avisa d'ouvrir le tiroir d'une table-toilette se trouvant dans l'arrière-boutique. Une boîte, d'une forme spéciale attira son attention : elle était également tachée de sang. Il l'ouvrit et trouva enfin un rasoir au manche d'ébène dont la lame était rouge sur toute la longueur.

Le docteur Cloquet, de Boulogne, que l'on avait mandé en hâte pour procéder aux constatations médicales, fut appelé, après avoir examiné le cadavre, à se prononcer sur la manière employée par Lemoult pour se donner la mort.

Le praticien, tout en réservant son avis jusqu'à plus ample examen, n'hésita pas cependant à déclarer que le quincaillier n'aurait pu lui-même se frapper de telle façon. Il ajouta, que d'autre part, ayant atteint la gorge tranchée, le malheureux Lemoult se serait trouvé dans l'impossibilité matérielle de venir replacer le rasoir dans la boîte où les enquêteurs le jalon la découvert.

Le médecin estime enfin que la flaque de sang constatée à un mètre de la tête du défunt, sur le sol de la chambre à coucher, tendrait à établir que le cadavre a été déplacé.

Déclarations suspectes

Les constatations terminées, le commissaire de police, tout en s'étonnant de l'absence de la femme Dompmartin, quitta la boutique du quincaillier avec le médecin, n'y laissant qu'un gardien de la paix pour en défendre tout accès.

A cinq heures et demie, l'amie de M. Lemoult se présentait rue Thiers, et l'agent la conduisait immédiatement au commissariat de la manière, où elle fut interrogée.

— Ce matin, déclara la femme Dompmartin, mon ami, M. Lemoult, est sorti vers neuf heures pour changer un billet de 100 fr. Il est rentré une heure plus tard et m'a remis une pièce de 2 francs pour aller chercher à manger. Je suis sortie, mais en rentrant, j'aperçus le malheureux qui remontait de la cave, où il venait de chercher du vin ; il avait la figure ensanglantée, le sang coulait d'une plaie qu'il s'était faite au menton. Je l'ai conduit dans l'arrière-boutique, où je l'ai lavé. Vous pourrez d'ailleurs vous en rendre compte en examinant les serviettes dont je me suis servie.

Or, tandis que je tournais le dos, M. Lemoult, voyant que j'étais occupée à chercher de l'alcool pour cautériser sa plaie, s'empara de son rasoir et se trancha la gorge. Après avoir replacé lui-même l'instrument dans la boîte, il alla en chancelant s'abattre au milieu de sa chambre à coucher pour ne plus se relever.

— Qu'avez-vous fait alors ? demanda le magistrat.

— Je me suis rendue à Paris, chez le frère de M. Lemoult, afin de le prévenir de ce qui se passait.

— Où est la monnaie du billet de 100 fr. que votre ami a changé ?

— Il l'a mise dans la poche de son gilet.

Or, le défunt n'avait pas d'argent sur lui. Par contre, dans le porte-monnaie de la femme Dompmartin, le magistrat découvrit plusieurs pièces de 20 francs, une pièce de 10 fr. ainsi que de la menue monnaie.

En présence de ces diverses contradictions et aussi en raison d'autres observations beaucoup plus significatives M. Longpré a maintenu au poste de police, sous la surveillance de deux agents, la femme Dompmartin qui subira aujourd'hui un nouvel interrogatoire.

## Drame au revolver

Paris, 29 décembre. — Un incident dramatique, dont la cause échappe encore à l'enquête, s'est déroulé un peu avant minuit à l'angle de la rue de la Chaussée-d'Antin et du boulevard des Italiens, au moment où cet endroit si parisien était encore encombré d'une foule élégante de spectateurs sortant du théâtre du Vaudeville.

Un jeune homme d'une vingtaine d'années, assez correctement vêtu, se dirigeait vers la place de l'Opéra, en longeant les petites baraques Collet ; près de lui marchait une jeune femme de dix-huit ans environ et tous deux semblaient causer amicalement. Soudain, venant en sens inverse, un individu, l'allure d'un camelot boulevardier et paraissant âgé de vingt-cinq à trente ans, vint se planter droit devant le couple, mais, à sa vue, la jeune femme prise d'épouvante s'empressa de fuir par la rue Meyerbeer.

Alors, le nouveau venu, tirant de sa poche un revolver, fit feu à bout portant et à deux reprises, sur le premier, qui s'enfuit en criant par la rue Louis-le-Grand, poursuivi par le meurtrier.

Deux agents de la brigade des voitures et deux autres du deuxième arrondissement, qui étaient de service à hauteur du Café Napolitain, s'empressèrent de se mettre à la poursuite du meurtrier, mais, tandis que le blessé s'affaissait à l'angle de la rue de la Michodière, l'autre réussissait à s'échapper à toutes les recherches, disparaissant bientôt par l'avenue de l'Opéra.

L'infortuné jeune homme était sans connaissance ; on le plaça dans un fiacre et il fut conduit par les agents à la pharmacie des Grands Boulevards, mais là, son état fut jugé si grave, que l'on dut mander en hâte une voiture des ambulances urbaines.

Quelques minutes plus tard, le malheureux était admis d'urgence à l'hôpital de la Charité.

On le déshabilla et, grâce à la découverte d'une carte de visite, on put, enfin, établir son identité, c'est un nommé Jean Focot, âgé de vingt-un ans, ouvrier typographe, demeurant carrefour de l'Odéon.

Il portait au flanc droit une affreuse blessure faite par la balle, qui semblait avoir été mâchée ; les chirurgiens estiment que le péritoine est traversé.

Après un premier pansement, M. Focot a pu prononcer quelques paroles.

— Je ne connais nullement mon agresseur, a-t-il déclaré, j'étais parti de chez moi à huit heures du soir pour aller au Vaudeville et je sortais du théâtre quand l'individu a tiré sur moi.

L'infortuné n'en put dire davantage ; sa tête retomba lourdement sur son oreiller et, de nouveau, il perdit connaissance.

## Assassinat d'un Français en Russie

Tiflis, 29 décembre. — Un crime sensationnel a été commis, il y a deux jours, dans un des quartiers centraux de la ville. Un Français, nommé, dit-on, M. Hervieu, a été trouvé étouffé dans son appartement.

Les assassins l'avaient au préalable ligotté.

Ce crime, commis au centre même de la ville, a semé l'effroi parmi les habitants. Les coupables n'ont pas encore été arrêtés.

## *DANS LA RÉGION*

# Manifestation Socialiste

## A COURRIÈRES

La réunion que nous avions annoncée pour hier, cinq heures, au salon Bruilin-Boutry, a pris les proportions d'une véritable et grandiose manifestation socialiste.

Dès trois heures et demie, de nombreux citoyens sont réunis à la Maison du Peuple. Un cortège se forme et se dirige vers la gare pour attendre les conférenciers. La section musicale de la Ligue démocratique et sociale jouant l'*Internationale*, précède ce cortège qui, en route, se grossit ; on est troisième quand on arrive à la gare.

Après la réception des citoyens Basly, député de Lens ; Escoffier, avocat, et Edouard Delesalle, ancien adjoint au maire de Lille, on gagne, toujours aux sons de l'*Internationale*, le lieu de réunion.

Sur le parcours, de nombreux cris de « Vive Basly ! vive Delesalle ! »

Des cris timides de « A bas Basly ! » ayant été poussés par quelques amis de M. Norange, arrivés par le même train que Delesalle et Escoffier, sont aussitôt couverts par des acclamations nourries en faveur du député de Lens.

La salle, très vaste, est bientôt remplie. On peut évaluer le nombre des auditeurs à plus de quinze cents.

Le citoyen Sorriaux procède à la formation du bureau. Il dit que la réunion a été organisée par le P. S. F., sous la présidence du citoyen Basly, et il demande à l'assemblée de ratifier ce choix.

Basly est acclamé président. C'est à peine si, à la contre-épreuve, une quinzaine de mains se lèvent.

Et cependant, la salle est houleuse. Le citoyen Sorriaux dit que la conférence aura lieu, malgré les obstructeurs et même s'il faut prendre contre eux des mesures de rigueur. Puis il fait nommer les deux assesseurs et le secrétaire. Les citoyens Ribeaucourt, Hennain et Sorriaux sont élus dans les mêmes conditions que le président.

Basly veut expliquer le but de la réunion. On l'interrompt.

— « Si vous faites avorter cette réunion, s'écrie-t-il, nous constaterons ici comme à Lens, de quel côté s'est manifestée l'obstruction. »

Une quinzaine de perturbateurs essaient de faire du bruit. Malheureusement quelques citoyens perdent patience. Des coups sont échangés. Le silence enfin se rétablit et Basly peut excuser le citoyen Breton, appelé à Rouen, mais qui a promis de venir à Courrières, un de ces dimanches, en dehors de son tour de conférences. Il donne la parole au citoyen Escoffier qui le remplace.

Après Escoffier, les citoyens Dumoulin, Delesalle et Norange ont occupé la tribune. Le citoyen Delesalle a répliqué à ce dernier.

Nous reviendrons demain sur les discours prononcés par ces différents orateurs.

Après son discours, M. Norange avait déposé un ordre du jour qui, sur l'intervention du citoyen Delesalle, et après modifications apportées par celui-ci, a été adopté.

Le citoyen Sorriaux, en fin de la réunion, dépose, lui aussi, un ordre du jour. La priorité est accordée à ce dernier qui, finalement, est acclamé.

Voici ces ordres du jour :

ORDRE DU JOUR SORRIAUX

« *Les électeurs socialistes réunis à Courrières, après avoir entendu les citoyens Escoffier, Dumoulin, Delesalle et Norange, déclarent qu'ils sont partisans de l'Unité Socialiste réalisée par des Fédérations indépendantes départementales et réunissant tous les socialistes sans exception.*

*Ils regrettent que l'Unité socialiste et ouvrière qui existait autrefois dans le bassin houiller soit aujourd'hui troublée par quelques citoyens qui ressentent tous leurs coups aux représentants ouvriers sans jamais attaquer les partis capitalistes et réactionnaires.*

*En conséquence, les citoyens de Courrières décident que, pour assurer le triomphe socialiste de la classe ouvrière, l'Unité de candidature s'impose aux élections législatives prochaines.*

*Et s'engagent à former un groupe pour soutenir la candidature du citoyen Basly, qui reste digne, en dépit de toutes les attaques, de la confiance des travailleurs.*

*Vive la République Sociale !* »

ORDRE DU JOUR NORANGE

*Les citoyennes et les citoyens réunis le 29 décembre 1901, salon Bruilin-Boutry, à Courrières, après avoir entendu les citoyens Basly, Breton et Delesalle du P. S. F. et en contradiction les citoyens du P. O. F., déclarent que le Prolétariat ne sera affranchi que lorsque maître du gouvernement et de la République, il aura restitué à la Nation tous les moyens de production, mines, chemins de fer, usines, machines, etc.*

*Ils engagent donc tous les prolétaires de la mine, de l'usine et du champ à se constituer en parti politique de classe, combattant à titre égal tous les partis politiques bourgeois, qui si divisés qu'ils puissent être dans leur poursuite des portefeuilles ou du pouvoir, s'entendent et s'unissent pour maintenir, avec la société capitaliste, la misère et la servitude des travailleurs.*

*Ils reconnaissent que le Parti Socialiste poursuivant le but de la transformation de la société capitaliste en société collectiviste ou communiste doit s'appuyer sur le fait historique de la lutte des classes, pour refuser, par alliance ou collaboration, tout moyen à la Bourgeoisie régnante de continuer sa domination de classe.*

*Reconnaissant également que l'unité d'efforts de la classe capitaliste, doit être opposée l'unité d'action du Prolétariat organisé.*

*Et crient la sonnerie de ralliement : Vive l'Unité sociale révolutionnaire ! Vive la Révolution sociale !* »

Au sujet de cet ordre du jour, le citoyen Delesalle fait remarquer qu'il peut prêter à des interprétations différentes.

Insérer dans le texte, détail, les mots : pour refuser par alliance ou collaboration tout moyen, serait la négation de ce pour quoi soutenue les organes qui ont l'assentiment de cette assemblée. Ils ont dit, en effet, que cette question de participation au pouvoir conditionnel et de vote du budget devait être réservée et examinée au fur et à mesure des circonstances.

Au sujet du mot : *révolutionnaire*, Delesalle dit qu'actuellement deux organisations socialistes se trouvent en présence. L'une d'elles a pris le titre d'« Unité socialiste révolutionnaire ». On pourrait se tromper sur le mot.

— « Quant à l'idée que représente le mot : révolutionnaire, ajoute Delesalle, je crois ne pas me tromper en disant que s'il faut faire le coup de feu, beaucoup de membres du P. O. F., comme du P. S. F. descendraient dans la cave, tandis que beaucoup d'autres de l'une ou de l'autre organisation descendraient dans la rue. C'est affaire de tempérament et de courage. »

Et Delesalle propose de remplacer par le mot *complète* le mot : *révolutionnaire* que nous avons souligné. — et par les mots suivants ceux également soulignés plus haut : *tout en restant maître d'arrêter en tous temps, les moyens propres à empêcher la bourgeoisie dirigeante de continuer.*

M. Norange maintient son ordre du jour qui est repoussé. Modifié comme nous venons de l'indiquer, il est voté.

## IIIe CONGRÈS RÉGIONAL

## des ouvriers de l'Industrie Textile

### A ARMENTIERES

Le congrès a eu lieu à onze heures, à la Maison du Peuple.

Dans la matinée, les délégués ont été reçus officiellement par la municipalité, à la mairie ; de là, le cortège s'est rendu à la Maison du Peuple, avec la Fanfare « l'Avenir » et la Société de Trompettes « La Renaissance de Roubaix ».

Quinze syndicats étaient représentés par trente-sept délégués.

Trois Roubaix, Tourcoing, Wattrelos, St-Quentin, Lille, Houplines, Neuvilly, Le Cateau, Armentières, Wignehies, Fourmies et Comines.

Le Congrès adopte :

1. Un vœu pour la fixation à huit heures de la journée de travail avec minimum de salaire.

2. Mesures au sujet de la loi Millerand-Collard.

3. Une commission d'études choisie dans la fédération syndicale est chargée d'étudier l'influence de la réduction des heures de travail sur la production générale.

4. Etude de l'unification des tarifs suivant les catégories et branches de l'industrie textile.

5. Sur la proposition du syndicat de Tourcoing, le congrès invite le gouvernement à statuer sur le cas des conseillers prud'hommes absents ou interdits. Une lettre a été envoyée dans ce sens au ministère du commerce.

6. Le Congrès décide que le prochain Congrès se tiendra à Saint-Quentin, l'an prochain, à la même date.

LA CONFERENCE

La conférence de la Maison du Peuple a eu lieu sous la présidence du citoyen Lepers, de Roubaix, qui salue les camarades d'Armentières et les félicite de l'esprit révolutionnaire et socialiste de la cité.

Defrise, secrétaire fédéral, expose les travaux généraux de la Fédération et examine spécialement les desiderata du textile.

Renard examine le point de vue historique de la fédération et les moyens de la développer dans l'avenir.

Il préconise l'union de tous les syndicats entre eux.

Rivola expose les causes générales des crises de l'industrie textile ; il remonte aux premières données du problème : la lutte des classes et l'antagonisme économique.

La concurrence effrénée engendre les trusts, les cartels et l'augmentation fictice de la production, d'où découlent nécessairement les perturbations dans la production générale.

Les cinq cents personnes réunies dans la salle de la Maison du Peuple ont fréquemment applaudi les orateurs.

## Grave accident de chemin de fer

### EN GARE DE VALENCIENNES

#### Deux douaniers blessés

Un grave accident est arrivé hier, vers six heures et demie du soir, en gare de Valenciennes.

Deux douaniers, le sous-brigadier Pierre Lebrun, 32 ans, et Nicolas Hennequart, 37 ans, de Valenciennes, traversaient les voies, à la hauteur du poste de douanes de la gare.

Ils ne virent pas arriver une locomotive qui rentrait au dépôt, et furent renversés tous deux. A leurs cris, le mécanicien stoppa. Mais le choc avait été si violent, que Lebrun eut la jambe gauche et la figure gravement contusionnés, et Hennequart, la jambe gauche broyée.

Ils furent transportés de suite à l'infirmerie de la gare, puis à l'Hôtel-Dieu.

L'amputation de la jambe de Hennequart a dû être faite aussitôt.

Lebrun a trois enfants, Hennequart vient d'épouser quelque temps, a deux enfants.

L'état des deux blessés est grave.

# ÉCHOS

— *Le ministre de l'intérieur vient de constituer une commission chargée de l'étude des différentes questions relatives à la prophylaxie de la syphilis et des maladies vénériennes et notamment de faire une enquête sur la fréquence de ces maladies, sur les institutions existant en France pour leur traitement et sur les meilleurs moyens, législatifs ou administratifs, d'en prévenir la propagation.*

— *Une tempête terrible a sévi le long des côtes canadiennes du Pacifique. Les lignes télégraphiques ont été détruites sur un grand parcours, les lignes de chemins de fer se trouvent bloquées près du lac Saie dans l'Etat de Montana ; deux mécaniciens ont été jetés à bas de leur locomotive par la force du vent et ont péri.*

— *On dit que le voyage du prince Nicolas de Monténégro à Saint-Pétersbourg aurait pour but de préparer la visite au roi et de la reine d'Italie à la cour de Russie. Le couple royal irait vers la fin au mois d'avril dans la capitale russe. Le Tsar et la Tsarine rendront leur visite à Rome où ils iront dans les premiers jours d'octobre.*

— *Les comités républicains de Boulogne-sur-Mer ont désigné M. F. Lematire, publiciste, conseiller général, comme candidat républicain aux prochaines élections législatives, dans la 1re circonscription de Boulogne. Le député actuel est M. Achille Adam, libéral.*

— *Le citoyen Turati, qui avait donné sa démission de député dans les circonstances que l'on sait, a été réélu hier, à Milan, à une imposante majorité.*

— *Le général Jeannerod, commandant du 1er corps, est nommé grand-officier de la Légion d'honneur.*

# Dernière Heure

## Tentative d'assassinat dans un couvent

Salonique, 29 décembre. — La nuit dernière, une tentative d'assassinat a été commise au couvent des sœurs de la Charité, dans leur maison d'un faubourg de Salonique. Le mobile de cette tentative d'assassinat est inconnu.

Des arrestations ont été opérées.

## SÉQUESTRATION

Montbrison, 29 décembre. — Ce matin, le parquet de Montbrison s'est transporté à Epercieux-Saint-Paul, près de Feurs, pour instruire une affaire de séquestration, dont aurait été victime une nommée Benoîte Mellut, âgé de cinquante-huit ans, de la part d'un nommé Giraud, propriétaire en cette commune.

### *Une femme coupée en morceaux*

Forcalquier, 29 décembre. — Dans la nuit de samedi, le nommé Huart, dit Pastoureau,